

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: (16): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Écoles d'artillerie de Bière
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347474>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il y a longtemps que je n'ai pas été remué comme par la lecture de cet ouvrage; il est admirable. Le fond de l'ouvrage consiste à démontrer que l'artillerie est étouffée par les *techniciens* et que par l'introduction des pièces rayées elle a renoncé de fait à rester unie aux autres armes.

Ce livre fera époque, j'en ai la conviction; on ne peut rien écrire de plus fort.

..



ÉCOLES D'ARTILLERIE DE BIÈRE.

Dimanche dernier sont rentrés chez eux les recrues d'artillerie de la Suisse française qui venaient de passer six semaines au camp de Bière. Il était facile de lire sur la physionomie de ces jeunes miliciens la joie toute naturelle qu'ils ressentaient en rentrant dans leurs foyers. Nous apprenons avec satisfaction qu'ils rapportent avec eux la conscience d'avoir fidèlement accompli leur devoir, et qu'ils peuvent se rendre le témoignage d'avoir mérité l'approbation de leurs chefs.

Ceux de nos lecteurs, dit à cette occasion le *Journal de Genève*, qui s'intéressent au développement de nos institutions militaires nous permettront de leur présenter quelques réflexions que nous a suggérées l'école qui vient de se terminer.

Nous avons la persuasion que, dans une armée de citoyens, il est excellent que le soldat connaisse ses officiers, et que ces derniers se trouvent le plus possible en contact avec la troupe qu'ils sont appelés à commander. Telle est évidemment l'idée fondamentale qui a guidé cette année les chefs de l'école de Bière dans le choix du mode d'instruction qu'ils ont adopté.

Dans beaucoup d'écoles fédérales ou cantonales, les recrues sont accaparées dès le premier jour par des sous-instructeurs qui leur apprennent l'école du soldat et le service intérieur, tandis que les officiers, réunis dans une classe à part, sont instruits théoriquement. Il se forme ainsi deux instructions distinctes, suivant deux lignes divergentes qui se rejoignent brusquement à la fin de l'école. Contrairement à ce système, M. le lieutenant-colonel de Vallière s'est demandé s'il ne serait pas possible d'arriver à une instruction parfaite des recrues effectuée par leurs officiers eux-mêmes. Les avantages de cette méthode sont trop évidents pour qu'il soit nécessaire de les faire ressortir longuement. Le soldat, se sentant suivi de près par ses chefs naturels, s'habitue à voir en eux ses directeurs et ses conseillers. L'officier, mis à la place qui lui appartient de droit, jouissant de la plénitude

de sa compétence disciplinaire, ne se trouvant pas dans une fausse position qui le décourage et paralyse son initiative, se met à l'œuvre avec zèle; il s'intéresse plus vivement aux progrès du soldat et du sous-officier, il accorde à ce dernier plus d'autorité et de responsabilité, et l'on voit monter rapidement le moral de la troupe.

Nous sommes heureux de constater que ce but a été atteint à l'école de Bière; l'instruction des canonniers et des sous-officiers, dirigée presque exclusivement par les officiers de troupe, a parfaitement réussi, et nous applaudissons à cet heureux résultat.

Le second point sur lequel nous voulons insister, c'est l'essai qui a été fait à Bière des nouveaux modèles de coiffures. Nous saisissons cette occasion pour remercier nos autorités fédérales d'avoir consulté l'opinion de la troupe dans cette question importante.

Les recrues de Fribourg, Tessin, Vaud et Genève, interrogées individuellement sur la valeur réciproque de ces coiffures, se sont prononcées *unanimentement* :

1° Contre l'adoption du chapeau de feutre mou.

2° Pour le maintien du képi.

3° Pour l'adoption éventuelle de la casquette française pour le cas où le képi ne serait pas maintenu.

En terminant, nous croyons devoir exprimer notre reconnaissance à MM. les lieutenants-colonels fédéraux de Vallière et Lucot, ainsi qu'à M. le major Daval et à M. le lieutenant fédéral Schumacher, pour le zèle qu'ils ont apporté à l'accomplissement de leurs fonctions comme instructeurs de nos jeunes concitoyens.

Les trois batteries n° 9 et 22 de Vaud, 24 de Neuchâtel, qui assistent à un cours de répétition, à Bière, sous le commandement de M. le lieutenant-colonel Cérésole, ont formé, mardi soir, un bivouac, à Mex, point d'arrêt d'une marche-manœuvre de deux jours, qui a eu la meilleure réussite.

Ces trois batteries d'élite, qui ont défilé à Lausanne mercredi matin, sont toutes armées de canons rayés; la batterie n° 9 de canons de 8 livres se chargeant par la culasse, les deux autres de canons de 4 livres. L'effectif, de 500 hommes, 300 chevaux, 18 bouches à feu avec toutes les voitures de réserve, présentait le meilleur aspect.



LE FUSIL AMÉRICAIN ROBERTS.

L'attention publique dans toute l'Europe est en ce moment dirigée vers la fabrication des armes de guerre, et l'on est particulièrement préoccupé de la substitution des armes qui se chargent par la culasse aux fusils de l'ancien modèle.